

La Parole du Rav Brand

La personnalité atypique de Bilam nous étonne et intrigue. Entendant la voix de D.ieu qui s'adresse à lui (Bamidbar 24,4), il semble être à priori empreint d'une sainteté extrême. Or il s'adonnait à des pratiques magiques (Josué 13,22), voulait maudire le peuple aimé par D.ieu et le faisait fauter. Et par-dessus tout, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, il vivait en compagnie de son ânesse (Sanhédrin 105b ; voir Rachi, Bamidbar 22,30) – comportement qui témoigne d'une profonde obscénité. Était-il schizophrène ? Souffrait-il d'un dédoublement de la personnalité (Dr Jekyll et M. Hyde) ou était-il malade ? Pourquoi fut-il alors puni au point de ne pas avoir une part dans le monde futur ? De plus, puisque D.ieu est saint, Il ne communique ordinairement qu'avec des hommes saints : pour quelle raison parlait-Il donc avec Bilam ?

Les Sages répondent que c'était nécessaire, afin qu'au Jour du Jugement, les nations ne puissent pas dire que si un prophète leur avait proposé la Torah, ils l'auraient acceptée. D.ieu la proposa alors aux enfants d'Essav et de Yichmaël (Dévarim 33,2 ; voir Rachi) à travers un prophète (Rambam, Missive au Yémen), et sans doute s'agit-il de Bilam, mais ils la refusèrent. Pourquoi chez ces deux peuples plutôt qu'aux autres ? Car une prophétie, cela se mérite ! Moché prophétisait grâce aux mérites du peuple juif (Dévarim 2,17, voir Rachi), et quand ces derniers n'étaient pas à la hauteur, l'homme providentiel ne pouvait recevoir la prophétie, comme fut le cas de Hillel (Sanhédrin 11a). Le peuple juif méritait la prophétie grâce à leur ancêtre Abraham, qui possédait « la générosité, la modestie et l'absence de recherche du plaisir (Avot 5,19) ». Les descendants d'Essav et de Yichmaël partageant avec les juifs leur ancêtre Abraham, le Jour du Jugement ils pourraient argumenter qu'eux aussi méritaient la venue d'un prophète. Mais étant donné que Bilam était dépourvu de ces trois qualités (idem), en quoi pouvait-il satisfaire leur requête ? On pourrait répondre que, bien que connaissant ses lacunes (voir Rachi, Bamidbar 22,18), les principaux acteurs du Proche-Orient ne se privaient pas de le consulter systématiquement (Bamidbar 22,5). Ils l'acceptaient tel qu'il était et n'avaient alors rien à

redire sur leur choix. On pourrait malgré tout rétorquer qu'avant que l'ânesse n'ouvre sa bouche et raconte en quoi elle servait véritablement à Bilam, personne n'était au courant de son extrême perversité. Était-il alors « honnête » que ce soit un tel individu qui leur soit envoyé pour les moraliser ?

En fait, puisque la prophétie lie l'homme à D.ieu – qui Lui est saint et dépourvu des défauts de ce bas monde – le prophète aussi doit s'éloigner des contingences terrestres. Il doit vivre en ascète, à l'écart des hommes qui vivent dans l'obscurité de ce bas monde (Rambam, Yessodé HaTorah 7,1). La prophétie elle-même ne se dévoile à lui que lorsqu'il se retire du monde, et qu'il est plongé dans un sommeil profond (Idem 7,2). Le Hovat Halevavot (Chaar Hapérichout 9) décrit le véritable homme pieux comme quelqu'un qui « cache son affliction dans son cœur, et montre sa gaité sur son visage ». Doté de générosité et de modestie, son mode de vie ascétique ne lui interdit pas de fréquenter les hommes et de les réjouir. A la différence de celui qui se retire des hommes tout en les jalouant, et recherche honneurs et plaisirs, et ne s'en approche qu'en échange d'une rétribution. Son éloignement de la société des hommes accroît son orgueil, au point qu'il côtoie la folie des grandeurs. Bilam aimait justement se mettre en retrait : « Il marcha seul (Bamidbar 23,3) », le nom Bilam signifiant (Sanhédrin 105a) : « sans peuple » ; « il avala le peuple » ; « il défait le peuple ». Sa mégalomanie l'empêchait de se joindre à ses semblables, homme ou femme. Et pour assouvir ses désirs, il ne lui restait que son ânesse comme compagne, incapable de parler : avec elle, il se croyait en sécurité quant à la divulgation de son secret... Consulté à un moment où la prophétie lui faisait défaut, et pour ne pas subir le déshonneur, Bilam la remplace par de la basse magie. Ne méritant pas un guide sans faiblesses humaines, mais exigeant qu'il soit doté de la prophétie, les nations devaient se contenter d'un tel individu, perversi au plus haut degré par la recherche de la prophétie.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Paracha débute avec la mention de l'acte plein de bravoure et de "jalousie" de Pin'has envers Hachem. Hachem le bénit. Il vivra très longtemps et c'est bien sa descendance qui héritera de la kéhouna.
- Après l'épidémie, Hachem recompte une nouvelle fois les Béné Israël. Ils sont cette fois 601730.
- Hachem annonce ensuite que c'est avec cette

- génération qu'il faudra départager les territoires en Israël. Les filles de Tsélof'had revendiquent la part de leur père et ont gain de cause.
- Hachem annonce à Moché qu'il doit monter sur la montagne pour Le rejoindre dans les cieux. Moché prie afin que le peuple soit remis entre de bonnes mains.
- La Paracha s'allonge ensuite dans les trois dernières montées, sur les sacrifices des fêtes.



Enigmes



Enigme 1 : Quelle mitsva en lien avec un animal ne peut être accomplie à Yérouchalaïm?

Enigme 2 :

Sur quelle place de parking cette voiture est-elle garée?

16

06

68

88



98

Pour aller plus loin...

- 1)** Pour quelle raison, Hachem a-t-Il donné à Pin'has spécialement une bénédiction d'alliance de paix, et pas un autre type de bénédiction (25-12) ? (Panim Yafot)
- 2)** Qu'est-ce qui fit que Pin'has mérita de recevoir une alliance de pontificat éternelle (« Brit kéhounate olam » : 25-13) ? ('Hizkouni)
- 3)** D'où apprenons-nous que les Midianim avaient un cœur et des intentions extrêmement mauvais à l'égard du klal Israël et de sa Kédoucha (25-18) ? (Likouté Batar Likouté)
- 4)** Pour quelle raison les lettres « youd » et « hé » constituant le nom d'Hachem, furent ajoutées uniquement aux tribus de Réouven, Chimon et Zévo uloun (ex : Haréouveni) ? ('Hizkouni)
- 5)** Pour quelle raison la famille de Pouva (l'un des fils de Issakhar) est appelée : « la famille de Pouni », et nom « la famille de Pouvi » (en effet, Pouvi a la même racine que Pouva) (26-23) ? (Baal Hatourim)
- 6)** L'un des fils de Issakhar se nomme « Yachouv » (26-24), pourtant Rachi nous dit que le nom de ce fils est « Yov » (qui est cité parmi ceux qui furent descendus en Egypte, voir Béréchit 46-13). Ce garçon s'appelle-t-il donc Yachouv ou Yov ? (Divré David au nom du Ran)

Yaacov Guetta

Halakha de la Semaine

A) Peut-on manger un nouveau fruit ou bien acheter ou mettre un nouveau vêtement (sur lequel on est censé réciter chééhiyanou) pendant la période de "Ben hamétsarime"?

B) A partir de quand doit-on s'abstenir de se couper les cheveux?

A) Le Choul'han Aroukh (551,17) rapporte qu'il est bon d'éviter de réciter chééhiyanou (sur un nouveau fruit ou un nouveau vêtement) pendant la période de Ben hamétsarim et cela jusqu'au 10 Av inclus [caf hahayime 551.208].

Selon plusieurs décisionnaires, il n'y a pas lieu de s'empêcher de réciter chééhiyanou sur le nouveau fruit ou le nouveau vêtement si on le laisse pour chabbat (car en effet le fait même de s'abstenir de réciter chééhiyanou en semaine pendant ben hamétsarime est déjà considéré comme une mesure de rigueur) [Michna Beroura (551.98); Yehavé daat (helek 1 siman 37 où il précise tout de même que pour l'achat d'un vêtement on se montrera rigoureux après Roch hodech Av, même si on désire le garder pour chabbat). Toutefois, certains adoptent une opinion plus stricte et préconise de se montrer rigoureux même si on laisse le nouveau fruit (ou vêtement) pour chabbat. [Caf hahayim 551.205 au nom du arizal ; Berit Kehouna (maarekhet 2.16)]

B) Selon le Choul'han Aroukh, l'interdit de se couper les cheveux (et de se raser) concerne uniquement la semaine où tombe Ticha Béav. Cependant, le minhag achkenaze ainsi que de certaines communautés séfarades (Gerba; Maroc ...) est de ne pas se couper les cheveux (ainsi que de se raser) depuis le 17 Tamouz. Voir aussi le Caf hahayime qui rapporte qu'ainsi est l'avis du Arizal. Certaines communautés ont l'habitude de se montrer rigoureuses seulement à partir de Roch hodech Av (communauté tunisienne et algérienne en suivant par cela rabbi Yéhouda Ayache) (Peniné halaha perek 8.1; Michna beroura tiferet siman 551.4 note 42)

David Cohen

Réponses aux questions

1) La Guémara enseigne qu'un dirigeant amené à adresser régulièrement des remontrances à ses concitoyens (afin de les détourner du mauvais chemin qu'ils auraient pris), finit généralement par être détesté par ces derniers. Or, Pin'has étant rigoureux et impartial à l'égard des fauteurs, pourrait susciter la haine de ses frères juifs à son encontre. Il a donc précisément besoin d'une bénédiction lui garantissant la paix avec son peuple.

2) Selon la Halakha, un Cohen ayant tué une personne, ne peut faire la bénédiction des Cohanim. Il s'avère donc que Pin'has était prêt à perdre le privilège de cette mitsva en tuant Zimri, car ce qui importait le plus pour lui était avant tout de venger la gloire d' Hachem qui était bafouée à travers la débauche. Hachem le récompensa en lui maintenant son statut honorable de Cohen (et donc la mitsva de Birkat Cohanim, malgré l'exécution de Zimri et de Kozbi).

La voie de Chemouel

Les coulisses de la construction du Temple

L'année 2488 du calendrier hébraïque est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre peuple. En effet, après des siècles d'absence, nos ancêtres purent enfin retourner en Terre sainte. Et cette fois-ci, ils étaient bien décidés à s'emparer du pays. Moché leur rappellera cependant que trois tâches leur incomberont après la conquête : la nomination d'un roi, l'extermination d'Amalek et enfin la construction du Temple. La Guémara dans Sanhédrin (20b) rapporte que ces injonctions avaient la particularité d'être liées et elles devaient être accomplies dans un ordre bien précis (raison pour laquelle d'autres Mitsvoth spécifiques à la Terre sainte, comme les dons agricoles ou les villes de refuges, ne sont pas citées ici).

En premier lieu, les Israelites devaient établir un souverain qui se chargerait ensuite d'éliminer les

Amalékim. Car tant que ces derniers subsistaient, il était impossible de construire le Beth Hamikdash. Ce lieu, censé justement faire la passerelle entre les deux mondes, ne pouvait tolérer la présence sur Terre de personnes remettant systématiquement en cause l'existence même d'une force supérieure. Il devenait donc impératif de se débarrasser d'Amalek, déjà responsable d'avoir détérioré dans le passé notre relation avec le divin. A priori, cette tâche échouait aux enfants de Ra'hel, ce qui explique pourquoi Chaoul, originaire de la tribu de Binyamin, fut nommé à ce poste (Chem MiChemouel).

Malheureusement, tout ne se passera pas comme prévu. Les Israelites mirent ainsi près de quatre cents ans avant de réclamer un roi et même à ce moment, leurs intentions étaient loin d'être pures. Quant à Chaoul, il faillit à sa mission. Deux solutions s'offraient alors au Maître du monde : soit la tribu de Yossef prenait la relève, soit Il chargeait directement David de s'occuper d'Amalek, malgré

Aire de Jeu

Jeu de mots

Faire nuit blanche, ce n'est pas toujours chouette.

Devinettes

- 1)** Pourquoi, à l'inverse des Midianim, Hachem n'a pas ordonné d'éliminer les Moavim ? (Rachi, 25-18)
- 2)** Pourquoi les enfants de Kora'h ne sont-ils pas morts avec leur père ? (Rachi, 26-11)
- 3)** Qui n'a pas reçu sa part en Erets Israël ? (Rachi, 26-55)
- 4)** Sur quelle catégorie de personnes le décret des explorateurs de mourir dans le désert n'a-t-il pas été décrété et pourquoi ? (Rachi, 26-64)
- 5)** Comment est mort Tsélof'hade ? (Rachi, 27-3)
- 6)** Comme qui Moché désirait-il mourir ? (Rachi, 27-13)
- 7)** Hachem a demandé à Moché d'appuyer et d'apposer sa main sur la tête de Yéochoua. Moché a-t-il accompli cela ? Que voit-on de là ? (Rachi, 27-23)

Pour dédicacer un numéro.

contactez-nous :

Shalsholet.news@gmail.com

3) Il est écrit (25-18) : « les Midianim vous harcèlent par leur machination [...] au jour de l'épidémie en raison de Péor ».

L'expression « au jour de l'épidémie » nous enseigne que malgré le fait que les Midianim, étant bien conscients du danger de mort qui les guettait en pénétrant dans le camp des Bné Israël (compte tenu de l'épidémie qui y sévissait), ils y rentrèrent tout de même afin de les faire trébucher par la débauche !

On comprend donc la mitsva de les harceler (les tailler en pièces) radicalement, en les frappant à mort (25-17).

4) Afin d'apaiser l'esprit perturbé de la tribu de Réouven dont l'ancêtre fauta en déplaçant la couche de son père, et celui de la tribu de Chimon, bouleversée lors de l'épisode de son Nassi (Zimri) s'étant débauché avec Kozbi bat Tsour, les lettres « youd » et « hé » du nom d' Hachem leur furent rajoutées.

Quant à Zévoloun, le fait même que ce dernier ait à voyager dans des endroits dangereux fait qu'il a besoin d'une protection particulière que lui confèrent ces deux lettres du nom d' Hachem.

5) La Torah a écrit « Pouni » et non « Pouvi » pour nous enseigner que tous les Bné Israël « se tournaient » (« ponim », mot s'apparentant donc à « pouni ») vers Pouva pour apprendre de lui la Torah (car ce dernier, issu de la tribu de Issakhar, et donc de Lomedei Torah, était très érudit).

6) a) Malgré le fait qu'il s'appelle Yov, la Torah, dans la Sidra de Pin'has, le surnomme Yachouv car lui et ses descendants sont des Baalei Yéchiva (Yachouv s'apparentant à Yéchiva).

b) Au départ, son père l'aurait nommé Yov. Or, ce dernier se plaignait du nom qu'il portait (il en avait honte) car ce nom était celui que les goyim donnèrent à une avoda zara de l'époque.

C'est alors que son père ayant un « chine » en plus dans son nom (Issakhar s'écrivant avec deux « chine ») décida de le lui donner, faisant de Yov (youd, vav, vète) "Yachouv" (youd, chine, vav, vète)

le fait qu'il descendait de Yéhouda, fils de Léa. D.ieu optera finalement pour cette dernière option, afin d'éviter une nouvelle confrontation entre Yéhouda et Yossef, à l'image de celle que nous avons évoquée la semaine dernière.

De ce fait, David aura l'occasion d'anéantir une bonne partie des Amalékim avant même de monter sur le trône. Déjà, à l'époque où il séjournait chez les Philistins, il pilla et massacra de nombreux villages amaléki tout en faisant croire qu'il molestait ses frères. De cette façon, il accomplissait non seulement le projet divin mais il gagna également la confiance du roi de Gath. Toutefois, lorsque la guerre finit par éclater en Terre sainte, les autres monarques philistins se montrèrent beaucoup plus méfiants vis-à-vis de David. Ils finiront par le renvoyer du champ de bataille, craignant qu'il ne les trahisse. Nous verrons la semaine prochaine comment cela servira aux desseins du Créateur.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Chmouël Gramizan

Né en 1605 à Thessalonique, en Grèce, Rabbi Chmouël Gramizan était l'un des plus grands poskim et érudits de Jérusalem au XVIIe siècle. Son origine familiale provient probablement de la ville de Worms (Gramisa est le nom de la ville dans les sources hébraïques médiévales).

À un âge précoce, il monta avec sa famille en Terre Sainte et s'installa à Jérusalem, où il acquit la majeure partie de sa connaissance talmudique. En 1646, avec les Sages de Jérusalem, il signa l'accord qui avait été fixé par le gouverneur de ne pas imposer de taxes aux talmidim. En 1647, il fut envoyé en diaspora pour récolter de l'argent pour les Juifs de Terre Sainte. Sur son chemin, il s'installa une dizaine d'années sur l'île de Malte où il servit en tant que chef de la communauté juive. Sur le chemin du retour en Terre Sainte, il fut capturé par des bandits à Venise et publia une lettre détaillant sa situation difficile. Rabbi Chmouël Abouhav, qui

était le rabbin de la communauté juive de la ville, travaillait sans relâche pour sa libération, jusqu'à ordonner son rachat, mais sa libération fut retardée en raison d'un différend qui éclata entre ses ravisseurs concernant la répartition de la rançon. Rabbi Chmouël fut finalement libéré en 1652 et retourna sur l'île de Malte, où il continua à servir en tant que chef de la communauté pendant plusieurs années, répondant aux questions halakhiques qu'on lui posait.

Vers l'année 1660, il retourna à Jérusalem et enseigna à la yeshiva de Rabbi Israël Yaacov Haggis. Pendant cette période, il étudia également la Kabbala en compagnie du kabbaliste Rabbi Yaacov Zema'h. Le 'Hida dira même qu'il considère tous ses livres comme de la Kabbala (y compris un essai sur le traité Brakhot selon la voie secrète). Au cours de cette période, Rabbi Chmouël devint l'une des figures les plus importantes de Jérusalem, répondant à de nombreuses questions halakhiques qui lui étaient adressées d'Israël et de diaspora. Il aurait même officié en tant que rabbin de

Jérusalem.

Son travail littéraire a été très étendu puisqu'il a écrit sur tous les sujets de la Torah, aussi bien révélés que cachés. La plupart de ses essais sont encore dans des manuscrits et certains ont été perdus. À de nombreuses reprises, le 'Hida mentionne dans ses livres les mots de Torah qu'il a vus dans les manuscrits de Rabbi Chmouël. Dans son livre « Chem Hagedolim », le 'Hida montre son admiration pour l'étendue de ses œuvres littéraires. Parmi les nombreux ouvrages de Rabbi Chmouël, on peut citer notamment : « Justice », un recueil de responsa ; « Emeri Bina » et « Fat Lechem », des commentaires sur de nombreux traités du Talmud ; « Parole sainte », un commentaire sur le Arba Tourim (beaucoup de Sages de Jérusalem utiliseront son livre) ; et « Théorie de la Vérité », une interprétation de la Torah selon la voie cachée. Rabbi Chmouël quitta ce monde en 1675, à l'âge de 70 ans, et fut enterré à Jérusalem.

David Lasry

Le Napoléon d'or

Rav Chvadronne a raconté une histoire qui s'est passée à l'époque de la guerre. Les gens n'avaient plus les moyens, cela commençait à devenir dur pour chacun. Dans la ville, il y avait un Mohel qui avait gardé un Napoléon d'or (pièce de monnaie) et l'avait caché en haut de l'armoire. Et chaque soir, il allait voir si le Napoléon d'or était toujours là. Un jour, le fils du Mohel aperçut son père regarder en haut de l'armoire. Curieux, le fils décida d'aller voir ce qu'il se trouvait là-bas. Le lendemain matin, le fils attendait avec impatience que son père parte à la shoul pour vérifier ce qui y était caché. Lorsque le père partit, le fils alla regarder en haut de l'armoire et trouva une pièce. Tout content, le fils se dit « Je peux aller acheter des bonbons ! » (sans savoir la valeur de cette pièce). Il descendit, alla acheter les bonbons et revint tout content. Sa mère lui demanda : « Comment as-tu acheté ces bonbons ?! » Le fils répondit : « Avec la pièce que papa a cachée en haut de l'armoire » La mère se sentit mal et dit à son fils : « Mais pourquoi as-tu touché à cette pièce ?! C'est une pièce qui a beaucoup de valeur ! Où est la monnaie ?! » Son fils lui dit : « Je n'ai pas la monnaie » Très en colère, la mère descendit chez l'épicier pour régler ce problème.

L'épicier dit à la mère : « Mais votre fils ne m'a pas donné de Napoléon d'or » La mère insulta alors l'épicier : « Voleur ! Trompeur d'enfant ! ... », jusqu'à ce que le mari arrive et décide de faire un din Torah. Et de bouche à oreille, tout le monde entendit que l'épicier avait arnaqué un enfant. Plus personne n'allait acheter chez lui, si bien qu'il dût malheureusement fermer son épicerie.

Un an plus tard, un homme tapa à la porte du Mohel et s'excusa en lui disant : « Je vous dois quelque chose... »

Le Mohel lui demanda : « Comment ?! Que me devez-vous ? »

L'homme lui raconta alors : « Il y a un an, j'ai pris le Napoléon d'or de votre fils et l'ai échangé contre une pièce en lui expliquant que j'allais lui rendre dans un an... et voilà, l'année est passée, je vous rends donc la pièce »

Le Mohel éclata en sanglots et lui dit : « J'ai accusé un homme à tort, il a fait faillite ! Tout le monde croyait que c'était un voleur alors qu'en réalité il n'avait rien fait ! »

Rav Chvadronne dit à la fin de cette histoire qu'il fallait faire très attention aux ma'hloktot, aux accusations, car celles-ci peuvent détruire des familles entières.

Yoav Gueitz

Réponses n°195 'Houkat-Balak

Enigme 1: Le Passouk (26,6) écrit : את הנחשים השרפים. Rachi explique que les serpents brûlent avec le venin qui se trouve dans leurs crocs.

Enigme 2: Avec la règle, mesurer la hauteur du liquide dans la bouteille. Ensuite renverser la bouteille et mesurer l'espace vide dans la partie cylindrique de la bouteille. Ces deux mesures additionnées l'une à l'autre vous donnent la hauteur d'un cylindre régulier ayant le même volume que la bouteille. A présent, diviser la hauteur du liquide par la hauteur totale du cylindre imaginaire, ce qui donne la proportion de la bouteille qui est remplie.

Charade : Sarah Fête Appât Rat

Rébus : Mat / Tôt / Vous / Eau / Allée / n' / Ail / AA / Co / 'V

יעקב טבו אהליך מה

La Question

Dans la paracha de la semaine, la Torah nous raconte que Moché appuya ses mains sur Yéochoua et par ce geste, lui transmit une partie de la présence divine qui l'habitait.

Les Sages nous disent qu'à ce moment, alors que le visage de Moché resplendissait comme le soleil, celui de Yéochoua obtint un éclat comparable à celui de la lune.

Et les anciens du peuple s'écrièrent : " Malheur à nous pour cette honte ..."

Question : en quoi la grandeur de Yéochoua constitue-t-elle une honte pour le reste des anciens du peuple ?

Le 'Hida répond : Yéochoua mérita de succéder à Moché, car celui-ci ne rejeta pas à arranger les bancs des maisons d'étude. Lorsque les anciens constatèrent le niveau de splendeur auquel son abnégation le conduisit, ils se dirent : " Malheur à notre honte! Elle nous a empêchés de nous occuper de l'entretien de la maison d'étude, jugeant cette tâche indigne de notre rang, alors qu'au contraire, elle permettait d'atteindre les plus hauts niveaux."

G.N.

Valeurs immuables

« Pin'has ... quand il a assouvi avec zèle Ma vengeance parmi eux » (Bamidbar 25,11)

L'expression « parmi eux » nous enseigne que même lorsqu'une action radicale s'avère nécessaire, comme dans le cas de Pin'has, le zélateur doit se considérer comme étant « au milieu » du peuple : il ne doit pas être mù par la colère et la haine, mais par l'amour.

Rébus



f



La Force d'un héritage

Voyant un homme oser publiquement prendre pour épouse une non-juive, Pin'has n'hésite pas à les tuer tous les deux, permettant ainsi de mettre fin au fléau qui sévissait parmi le peuple.

Au lieu de le remercier pour sa bravoure, le peuple accuse Pin'has, et lui reproche, à lui, "dont le grand-père a engraisé des veaux pour les idoles" d'avoir tué un prince d'Israël. (Allusion à Itro, son grand-père maternel qui était auparavant un idolâtre.) En réponse à ces accusations, la Torah vient défendre Pin'has en l'affiliant à son grand-père Aaron, repoussant ainsi tout soupçon. (Rachi)

Il y a lieu de se demander pourquoi la Torah fait-elle l'effort de répondre à l'accusation de ces protestataires ? Depuis quand celui qui fait une Mitsva doit se justifier sur ses origines ? En répondant à leur plainte, la Torah ne vient-elle pas donner du crédit à leur contestation ?

Pour comprendre cela, Rav Chlomo Assouline nous rapporte une explication du Zohar (Tazria 50a).

En arrivant en Israël, celui qui trouvait la Tsaraat sur les murs de sa maison, devait la détruire et en jeter les pierres. (Vayikra 14,33) Pourquoi fallait-il aller si loin et détruire cette maison ?

Le Zohar explique que les habitants de ces villes étaient des idolâtres. En construisant leur maison, ils avaient mentionné ouvertement qu'ils érigeaient ces bâtiments pour leur service idolâtre. Ces paroles prononcées au moment même de la construction donnaient à la Avoda Zara une emprise très forte sur les murs. Ainsi, trouver des traces de Tsaraat permettait indirectement aux Béné Israël de cibler les maisons concernées et de les détruire pour pouvoir reconstruire sur des bases saines. Un peuple saint dans un environnement saint.

L'acte de Pin'has était une opération risquée car, réalisée avec une intention pure pour le respect d'Hachem, il accomplissait une grande Mitsva. A l'inverse, une trace d'intérêt personnel aurait pu transformer cet acte en un crime. Nous comprenons

à présent l'argument des contestataires : connaissant les origines de Itro, qui allait jusqu'à engraisser de jeunes veaux pour les offrir, son attachement à la Avoda Zara n'était pas anecdotique mais réalisée avec beaucoup de conviction (quitte à élever lui-même des animaux), son implication risquait d'avoir laissé des traces dans sa descendance malgré son adhésion au peuple juif. Pin'has aurait pu, un tant soit peu, avoir gardé des germes de cette Avoda Zara. C'est la raison pour laquelle la Torah a jugé bon de louer la pureté de son action.

Pin'has était bien l'héritier spirituel de Aharon et non du passé de Itro.

L'homme se soucie souvent de l'héritage matériel qu'il va laisser à ses descendants mais pense-t-il également à leur laisser un héritage spirituel solide et conséquent ?

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Yo'hanan est responsable d'une petite synagogue, ce qu'il fait avec dévouement et grand soin. Pendant toute la période où l'on ne pouvait malheureusement se rendre à la Beth Haknesset, il s'y rendait tout de même afin de la nettoyer et de s'en occuper. Baroukh Hachem, lorsque les autorités autorisèrent la réouverture des lieux de culte, tout le monde fut heureux et empressé d'y retourner. Évidemment, chacun comprit immédiatement qu'il fallait respecter les gestes barrières car sinon cela s'apparenterait à faire une Mitsva à travers une Aveira, chose qui n'a plus aucune valeur. Mais malheureusement, Yo'hanan se rend rapidement compte que des personnes arrivent souvent sans masque à la synagogue. Cependant, ceci ne vient pas 'Has Véchalom d'une mauvaise intention puisque lorsque Yo'hanan leur en propose un, ils le remercient grandement et se dépêchent de le mettre sur leur bouche. Yo'hanan comprend bien que cela provient donc d'un oubli et décide donc d'aller acheter quelques boîtes de masques afin de les mettre à disposition des têtes en l'air. Mais là, une discussion apparaît entre les fidèles. Certains pensent qu'il n'y a aucune raison à ce que ce soit la caisse de la communauté qui les paye, de la même manière qu'il est inimaginable que ce soit à la Beth Haknesset d'acheter une chemise à quelqu'un qui viendrait en débardeur. D'un autre côté, certains arguent que c'est bien à la Choul de les fournir tout autant qu'elle fournit les mouchoirs ou bien les assiettes et verres pour la Séouda. Yo'hanan pose donc la question, à savoir qu'est-ce qu'incluent les personnes qui font des dons pour aider la Beth Haknesset. D'un côté, il est évident que les Séfarim, l'eau, l'électricité

font partie des besoins pour la bonne tenue de la Choul. Mais lorsque les responsables veulent faire quelque chose pour le bien-être des fidèles, peuvent-ils puiser dans la caisse de la synagogue ou non ?

Il est logique de penser que tous les besoins des fidèles dans la synagogue devraient être aux frais de la Beth Haknesset et qu'il serait donc autorisé de payer avec l'argent de la Tsédaka. Le Choul'han Aroukh (153,5) écrit que si on a ramassé de l'argent pour acheter un Sefer Torah, et qu'il reste de l'argent après son achat, on aura le droit d'acheter avec le reste de l'argent des choses même profanes dont la communauté a besoin comme rajoute le Michna Beroura. On retrouve la même idée dans le Choul'han Aroukh (Y"D 256,4) qui écrit que s'il y a dans la ville un grand Rav à qui les gens donnent pour qu'il redistribue, il aura le droit d'acheter avec cette Tsédaka les besoins de la communauté. On pourra aussi approfondir la Michna Chekalim (chap. 4, Michna 2). On en sortira de là une règle selon laquelle toute chose qui est pour le bien de l'ensemble des fidèles, pourra être achetée avec l'argent de la Tsédaka. Cependant, s'il y a un désaccord sur ce qui s'appelle « les besoins de la communauté », le Rama (H"M 163,1) dit qu'on fera un vote entre tous les fidèles qui subventionnent la Beth Haknesset et on suivra la majorité. Le Rav termine en disant que dans notre cas, les masques sont à considérer comme un besoin de la communauté car il en va du bien de tous que chacun ait un masque. Et même si on n'est pas obligé de faire entrer dans la Choul les têtes en l'air qui ont oublié leur masque, il en va du bien des fidèles de ne pas vexer autrui et de les laisser entrer.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« **Au nombreux tu augmenteras son héritage et au peu nombreux tu diminueras son héritage...** » (26,54)

Rachi écrit : « On a donné une plus grande part à la tribu dont la population était la plus nombreuse et bien que les parts fussent de taille inégale... tout a été fait par tirage un sort... sous la dictée du roua'h hakodesh... On avait écrit le nom des tribus sur douze papiers et également celui de douze territoires... le Nassi introduisait la main et il retirait deux bulletins. Ainsi, il tenait en main le papier correspondant à sa tribu et un autre sur lequel était écrit le territoire qui lui était destiné, le goral lui-même disait à haute voix : "Moi, le goral, j'ai attribué tel territoire à telle tribu". »

Il ressort de Rachi que le partage d'Erets Israël s'est fait "par tête", c'est-à-dire chaque ben Israël a une part en Erets Israël et, par conséquent, une tribu qui contient une grande population aura une grande part alors qu'une tribu qui a une faible population aura une plus petite part. C'est cela le sens de "Au nombreux", c'est-à-dire à la tribu à forte population, "tu augmenteras son héritage", ils auront une grande part. Et "au peu nombreux", c'est-à-dire à la tribu à faible population, "tu diminueras son héritage", ils auront une petite part.

Le but du tirage au sort était uniquement pour définir le lieu géographique, c'est-à-dire que la superficie que chaque tribu allait recevoir était déjà définie puisque cela dépendait du nombre de personnes que contenait la tribu, mais le lieu géographique n'était pas défini et c'est là qu'intervient le tirage au sort.

Mais le Ramban n'est pas d'accord et pense qu'Erets Israël a été partagé en douze parts égales et que chaque tribu a donc reçu une part identique.

Et le Ramban propose deux explications à notre verset :

1. Les tribus ont toutes eu une part égale, le verset concerne les familles à l'intérieur de chaque tribu, c'est-à-dire une famille nombreuse avait une plus grande part qu'une famille moins nombreuse.
2. Selon l'avis qu'Erets Israël a été partagé à partir de ceux qui sont sortis d'Égypte, si une famille de dix personnes à la sortie d'Égypte se retrouve maintenant que cinq au moment du partage, elle aura tout de même une part de dix : « Au nombreux (à la sortie d'Égypte) tu augmenteras son héritage (bien qu'ils soient moins

nombreux maintenant). » Et inversement, s'ils étaient cinq à la sortie d'Égypte, et qu'au moment du partage ils sont dix, ils n'auront tout de même que cinq parts : « au peu nombreux (à la sortie d'Égypte) tu diminueras son héritage (bien qu'ils soient nombreux maintenant) ».

Le Ramban pose une difficulté sur l'explication de Rachi :

Dans le Sefer Yéoshoua, il est écrit que les bnei Yossef sont venus se plaindre à Yéoshoua que leur part était trop petite... À cela, Yéoshoua leur désigna une forêt et leur conseilla d'y couper les arbres et d'y fonder une grande ville. Si on va comme le Ramban selon lequel Erets Israël a été partagé en douze parts égales, on comprend le fait que les tribus à forte population se retrouvaient à l'étroit, d'où justement la plainte des bnei Yossef.

Mais si on va comme Rachi selon lequel on donnait une plus grande part à la tribu dont la population était plus nombreuse, comment comprendre le fait que les bnei Yossef viennent se plaindre ?

Dans la suite, le Ramban ramène l'explication suivante qui pourrait a priori faire office de réponse pour Rachi :

La clé se trouve dans cette phrase de la Guemara Baba Batra : « À cause de leurs nombreux enfants, les bnei Yossef se sont plaints », c'est-à-dire que la particularité des bnei Yossef n'était par leur grand nombre.

En effet, Yéhouda, Yissakhar, Zévouloun et Dan étaient bien plus nombreux que les bnei Yossef et ne se sont pas plaints, mais ce qu'il y avait de particulier chez les bnei Yossef c'est qu'ils avaient le plus fort taux de natalité : à la sortie d'Égypte, ils étaient 32 000 et au deuxième compte dans le désert, ils étaient déjà 52 000 et continuaient à avoir beaucoup d'enfants jusqu'au partage d'Erets Israël, ce qui a provoqué le fait qu'ils aient eu une part bien inférieure à leur nombre puisque les enfants de moins de vingt ans n'avaient pas le droit à une part. Ainsi, les tribus à forte population ne se sont pas plaintes car elles ont eu une grande part puisque selon Rachi on donnait une plus grande part à la tribu dont la population était plus nombreuse, mais les bnei Yossef, ayant une grande population d'enfants de moins de vingt ans qui ne recevaient pas de part, se sont retrouvés dans une situation où ils avaient une petite superficie avec une grande population, d'où leur plainte. C'est cela le sens « À cause de leurs nombreux enfants, les bnei Yossef se sont plaints. »

Mordekhai Zerbib